



VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES

RARE MAIS PAS SEUL !

FORMULAIRE DE VERSEMENT DE COTISATION 2012 RESERVE AUX ADHERENTS VML

Adhérent(e) à l'association Vaincre les Maladies Lysosomales, je choisis de verser ma cotisation annuelle 2012 en qualité de:

Membre adhérent _____ **20 €**

Membre bienfaiteur _____ **60 €**

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Email: _____@_____

Je joins un chèque libellé à l'ordre de VML d'un montant de€

ou

Je règle par carte bleue sur le site internet de VML (www.vml-asso.org), rubrique **Nous soutenir**. Indiquez alors « cotisation 2012 » dans « adresse suite »

Fait à, **Signature**

le2012

Formulaire et chèque à retourner à VML - 2 T avenue de France , 91300 MASSY

SI VOUS ETES IMPOSABLE

Le versement de votre cotisation ouvre droit à déduction fiscale. Vous recevrez un reçu fiscal pour le montant versé en mars 2013 à joindre à votre déclaration de revenus 2012.

> **Pour une cotisation de 20 €, votre impôt à payer sur le revenu 2012 sera diminué de 13,20 €**
(votre dépense réelle sera donc de 6,80 €)

> **Pour une cotisation de 60 €, votre impôt à payer sur le revenu 2012 sera diminué de 39,60 €**
(votre dépense réelle sera donc de 20,40 €)

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit de rectification en vous adressant au siège de l'association Vaincre les Maladies Lysosomales.